



CORVÉ Jean

Naissance : 2 mai 1917 - Landivisiau (29)
Année d'entrée en résistance ou F.F.I. : 1944
Résistance : [Groupe Narval](#)
Unité : [F.F.I Fusiliers-Marins](#)
Pseudonyme(s) : Abeille I
Secteur(s) d'action : Landivisiau
Arrêté, Tué au combat
Décès : 2 septembre 1944 - Ploumoguer (29)
Mort pour la France

Jean Francis Corvé est le fils de cultivateurs établis à Tiez Nevez en Landivisiau. La famille s'établira par la suite à Keravel, toujours en la même commune. Avant dernier de la fratrie de neuf enfants, Jean Corvé obtient son Certificat d'études primaires (C.E.P). En 1930, son père décède. Devançant son service militaire, le landivisien contracte un engagement volontaire pour trois ans dans la Marine nationale en juillet 1935 à Brest. Affecté comme matelot sur le vieux cuirassé désarmé *Jean-Bart*, il y suit des cours pour obtenir le brevet d'électricien. Après sa formation, il est affecté sur le mouilleur de mines *Pluton* fin 1936 avant d'être envoyé sur le groupe des pétroliers-caboteurs *Durance & Aube*.

Parvenu au terme de son contrat, Jean Corvé est rendu à la vie civile en juillet 1938. Il est cependant rappelé sous les drapeaux à Brest d'avril à mai 1939 puis à Toulon au déclenchement de la Seconde Guerre mondiale fin août 1939. Le finistérien est promu quartier-maître en novembre 1939 mais ne semble pas avoir été affecté sur un bâtiment de guerre durant la Drôle de guerre. Il est démobilisé en juin 1940 et regagne Landivisiau, désormais occupée par les Allemands. Son parcours sous l'occupation est inconnu à ce jour.

Le 29 mai 1944, la famille Corvé voit arriver à Keravel [Antoine Faujour](#) (qui a semble t-il des liens familiaux). Ce dernier est accompagné de trois résistants du [Groupe Narval](#) de Brest ; [Louis Boucher](#), [Paul Le Borgne](#) et Joseph Roudaut. Ils viennent de prendre le maquis quelques jours plus tôt mais traqués, ils cherchent un refuge. Spontanément, les quatre Brestois reçoivent l'aide de Jean Corvé et son frère François, ancien quartier-maître canonnier. Les Corvé suggèrent aux maquisards de se rendre à Cléder auprès de Mme du Penhoat, châtelaine de Tronjoly.

Restés en relations, les frères Corvé intègrent le [Groupe Narval](#), sous le pseudonyme *Abeille I* pour Jean. Ils fournissent des renseignements sur la région de Landivisiau et recherchent des terrains pour d'éventuels parachutages. Car entre temps, leur groupe a réussi à retisser des contacts avec la Résistance à Brest et Morlaix. Lors d'une liaison (avec qui, où et quand ?), Jean Corvé semble être arrêté et interné à la prison de Rennes durant 8 à 10 jours. Parvenu à détourner les Allemands de leurs investigations, le landivisien est relâché. Il reprend contact avec son groupe, qui forme bientôt la [Compagnie F.F.I de Fusiliers-Marins de Brest](#).

Au sein de cette unité, Jean Corvé participe aux combats de la Libération. L'unité est employé tout à l'Ouest du département, pour prendre part à la réduction de la poche allemande du Conquet.

Le 2 septembre 1944, la compagnie appuyée par deux tanks américains prennent le lieu-dit Berbouguis en Plougonvelin. La position est enlevée au prix de 6 à 7 blessés. Sitôt prise, l'artillerie ennemie arrose le secteur. Jean Corvé est découvert sans vie près d'un talus, tué par une balle à la tête. Il semble que ce soit par accident, lors du franchissement du talus, que son fusil Mauser se soit déclenché vraisemblablement après avoir heurté le sol.

La dépouille est évacuée à l'arrière des lignes, à la ferme de Kergounan à Ploumoguier où son décès est constaté vers 20h30. Le lendemain, son nom est inscrit sur le registre d'état civil des décès à Ploumoguier.

À titre posthume, il est nommé sous-lieutenant et décoré de la Croix de Guerre 1939-1945, avec étoile de vermeil en 1945. Cependant, malgré les démarches entreprises entre 1945 et 1948, il n'obtient pas la mention *Mort pour la France*. Son nom est tout de même gravé sur le monument aux morts de sa commune natale.

En mars 2024, une procédure de demande d'attribution de la mention *Mort pour la France* est relancée auprès de l'Office national des combattants et des victimes de guerre (O.N.A.C.V.G) du Finistère. Traité rapidement, le dossier de Jean Corvé reçoit une réponse favorable. Le F.F.I de Landivisiau est désormais déclaré *Mort pour la France*.

Publiée le samedi 16 mars 2024, par [Gildas Priol](#), mise à jour mercredi 10 avril 2024

Sources - Liens

- Centre généalogique du Finistère (CGF29), registre d'état civil.
- Commune de Ploumoguier, registre d'état civil.
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier d'homologation des faits de résistance ([GR 16 P 143902](#)) et dossier d'unité combattante - Compagnie F.F.I de fusiliers-marins de Brest (GR 16 P 108), aimablement transmis par [Edi Sizun](#) (2016 & 2017).
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier d'attribution de la mention Mort pour la France (non attribuée) de Jean Corvé ([CC8 62 C 2847](#)).
- Service historique de la Défense de Toulon, fiche matricule militaire de Jean Corvé, aimablement transmis par l'association [Aux Marins](#) (2017).
- MESMEUR François, *Landi à l'heure allemande - l'occupation allemande* (non daté), aimablement transmis par [Maëlle Quéré](#) (2024).
- Service historique de la Défense de Vincennes, dossier réseau d'homologation des faits de résistance ([GR 28 P 4 126 31](#)) - **Non consulté à ce jour.**

Remerciements à Françoise Omnes pour la relecture.

Mémoires des Résistants et FFI de l'arrondissement de Brest - <https://www.resistance-brest.net>